

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera
Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte
Band: 38 (1988)
Heft: 1

Artikel: Constant, Tocqueville et les autres
Autor: Aguet, Jean-Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-80993>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONSTANT, TOCQUEVILLE ET LES AUTRES

Par JEAN-PIERRE AGUET

Qu'il y ait dans les circonstances actuelles, en France singulièrement, recrudescence des débats sur le libéralisme, on ne saurait le nier. Que cette recrudescence multiplie, dans le discours politique et journalistique, les allusions et les références à tel ou tel des protagonistes du libéralisme, on en a l'illustration, par exemple, avec le sort fait à Tocqueville, devenant héros éponyme sinon objet médiatique, avec toutes les distorsions que cela peut entraîner¹, avec aussi l'abondance d'essais de politiques se réclamant de cette doctrine. Que ce renouveau se trouve coïncider sinon succéder à une interrogation développée, relevant de la philosophie politique, soit sur la notion même de libéralisme soit mettant en jeu le seul Tocqueville – «libéral d'une espèce nouvelle» selon ses propres termes² – on en a en particulier la preuve avec les travaux respectivement de Claude Lefort³, Pierre Manent⁴, Marcel Gauchet⁵. Que cette résurgence ait à voir – cause ou conséquence? – avec l'introduction d'auteurs comme Tocqueville dans des programmes français d'études secondaires ou supérieures, l'indique la production d'ouvrages à visée pédagogique⁶. Qu'on ait voulu, dans ce climat, rendre plus accessibles au public des grandes œuvres de libéraux reconnus, en témoignent notamment les parutions en édition de poche d'ouvrages de Benjamin Constant⁷ et d'Alexis de

1 On ne citera ici qu'une preuve qui fait exception: l'ensemble des contributions publiées dans le *Magazine littéraire*, n° 236, décembre 1986, pp. 16–52.

2 Dans une lettre à Eugène Stoffels, 24 juillet 1836 (dans *Œuvres complètes* [édition BEAUMONT], 1866, tome V, pp. 433–434): «Tu crois que je vais mettre en avant des théories radicales et presque révolutionnaires. En cela tu te trompes. J'ai montré et je continuerai à montrer un goût vif et raisonnable pour la liberté, ... mais en même temps je professerai un si grand respect pour la justice, un sentiment si vrai d'amour de l'ordre et des lois, un attachement si profond et si raisonné pour la morale et les croyances religieuses que je ne puis croire qu'on n'aperçoive pas nettement en moi un libéral d'une espèce nouvelle et qu'on me confonde avec le parti des démocrates de nos jours. Voilà mon plan entier.»

3 *Essais sur la politique (XIX^e–XX^e siècle)*. Paris, Ed. du Seuil, 1986, 331 p. (Coll. Esprit), III^e partie; «Sur la liberté», pp. 195–247.

4 *Tocqueville et la nature de la démocratie*. Paris, Julliard, 1982, 181 p. (Commentaire Julliard). Le même auteur vient de faire paraître une *Histoire du libéralisme. Dix leçons*. Paris, Calmann-Lévy, 1987, 253 p.

5 «L'Amérique et nous», dans *Libre*, n° 7, Payot, 1980, pp. 43–120.

6 Voir par exemple P. L. ASSOUN et al., *Analyses et réflexions sur ... Tocqueville, De la Démocratie en Amérique*. Paris, Marketing, 1985, 318 p., et J. M. BESNIER, *Lecture de Tocqueville, De la Démocratie en Amérique*. Paris, Belin, 1985, 125 p. (coll. Dia. Lecture de ...).

7 *De l'Esprit de conquête et de l'usurpation dans leurs rapports avec la civilisation européenne*. Introduction, notes et bibliographie par EPHRAÏM HARPAZ. Paris, G. F. (Flammarion), 1986, 347 p. (GF 456); voir aussi B. CONSTANT, *De la Liberté chez les modernes. Ecrits politiques*. Textes choisis, présentés et annotés par MARCEL GAUCHET. Paris, Livre de poche, 1980, 704 p. (coll. Pluriel), qui contient notamment *De l'Esprit de Conquête et de l'usurpation dans leurs rapports avec la civilisation européenne*; *Principes de politique applicables à tous les gouvernements représentatifs et particulièrement à la constitution actuelle de la France*; «De la liberté des anciens comparée à celle des modernes»; *Mélanges de littérature et de politique*.

Tocqueville⁸. Qu'enfin cette recrudescence – qui mériterait une étude de type historiographique – entraîne la parution, comme en un tir groupé, d'études scientifiques sur la question, on va l'indiquer dans cette note de bibliographie critique recensant:

1. trois ouvrages sur l'histoire du libéralisme,
2. les dernières publications prenant place dans l'édition des *Œuvres complètes* d'A. de Tocqueville,
3. deux travaux sur ce dernier, l'un biographique, l'autre interprétatif, qui renouvellent l'étude de l'homme et de sa pensée,
4. un essai de biographie intellectuelle de B. Constant – ce qui permettra de préciser sur quelques points les états de question et orientations de recherche.

1. Sur l'histoire du libéralisme

1.1. Parce qu'il ne touche à l'histoire du libéralisme que dans une de ses parties, il est vrai, importante et ne se limitant pas à la France pour aborder en particulier Burke et les utilitaristes anglais, on ne fera ici qu'évoquer le tome III de l'*Histoire de la pensée politique* de Jean-Jacques Chevallier⁹. Même si ce volume est publié posthume sans peut-être atteindre au degré d'élaboration et d'achèvement qu'aurait voulu l'auteur (disparu en 1983), il n'en demeure pas moins une pièce significative d'une œuvre, d'un enseignement et d'une manière de faire ce type d'histoire politique. On retrouvera en effet appliquée cette méthode qu'illustra un auteur qui avait choisi de se fonder essentiellement sur les témoignages de ce qu'il nomme la «littérature politique» – catégorie extensible s'il en fut – cheminant ainsi d'une œuvre politique à l'autre, étudiant comme du dedans des systèmes qui restent de pensée, même s'ils sont situés, datés, référés à des éléments de contexte, selon une tradition qu'avait inaugurée G. H. Sabine¹⁰ et qui demeure encore largement pratiquée dans manuels et précis d'histoire des idées? des doctrines? de la pensée? de la théorie? politique(s). Toutefois, ce qui fait la valeur particulière de ce travail continue à résider dans le fait que les lectures que J.-J. Chevallier apporte résultent d'une grande habileté à l'analyse et d'une rigueur méthodique dans la manière d'interroger les œuvres politiques étudiées, avec cette conséquence que le présent tome, au même titre que les précédents, constituera, complété qu'il est d'importantes notes, un instrument de travail utile.

Dans le projet qu'il forma pour la période qu'il appelle «de transition» traitée dans ce tome – 1789-1848: «soixante années ... décisives» au cours desquelles «ont été amorcés la plupart des problèmes fondamentaux du monde contemporain» – l'auteur entendait donner, par rapport aux idées respectivement «socialistes» et «nationalistes (nationalitaires)» encore tâtonnantes, et face aux «divers assauts infructueux, mais qui laisseraient des traces profondes, de l'idée contre-révolutionnaire», une place large aux

8 *De la Démocratie en Amérique. Souvenirs. L'Ancien Régime et la Révolution*. Paris, R. Laffont, 1986, 1180 p. («Bouquins»); *De la Démocratie en Amérique. Biographie, préface et bibliographie* par FRANÇOIS FURET. Paris, GF (Flammarion), 1981, 2 vol., 569 et 414 p. (GF 353/354); *De la Démocratie en Amérique. Préface* d'ANDRÉ JARDIN. Paris, Gallimard, 1986, 2 vol., 631 et 471 p. (coll. Folio/Histoire, n°s 12 et 13); *Souvenirs. Préface* de FERNAND BRAUDEL. Paris, Gallimard, 1978, 511 p. (coll. Folio, n° 981); *L'Ancien Régime et la Révolution*. Paris, Gallimard, 1986, 379 p. (coll. Folio/Histoire n° 5).

9 JEAN-JACQUES CHEVALLIER, *Histoire de la pensée politique. Tome III: La grande transition. 1789-1848*. Paris, Payot, 1984, 293 p. (Bibliothèque historique).

10 G. H. SABINE, *History of political theory*. 4th edition. Revised by THOMAS LANDON THORSON. Hinsdale (Illinois), Dryden Press, 1973, 871 p.

«progrès de l'idée qui serait plus tard qualifiée de *démo-libérale* – soit un compromis difficile, fragile et toujours menacé, entre le concept démocratique et le concept libéral, incompatibles à l'état pur et dans l'absolu»¹¹. Dès lors, dans le livre où l'on ne retrouve le programme prévu que partiellement traité, cette dernière distinction, fondamentale dans toute interrogation sur le libéralisme, permet de traiter la question des appartenances avec perspicacité, aboutissant ainsi à situer Chateaubriand «inclassable» au regard des critères indiqués ou Tocqueville, à l'inverse, comme ayant tenté entre mouvance libérale et mouvance démocrate une conciliation, selon son génie propre de «démocrate qui, mieux que quiconque ... comprend la Révolution et qui, à la différence des libéraux de stricte observance, ne la tient pas pour achevée et sait bien, ne sait que trop qu'elle est toujours, par son *idée*, son *principe*, en marche sans qu'on puisse voir le terme».

1.2. Avec l'ouvrage ici recensé¹², Louis Girard poursuit ses études sur l'histoire des libéraux français. Par rapport, notamment, aux cours qu'il donna¹³, il reprend la question selon un autre mode d'exposition dans des limites chronologiques un peu élargies – des antécédents thermidoriens aux lois constitutionnelles de 1875 – et selon une optique du problème lapidairement précisée: si «la liberté transcende toute définition», «depuis le XVIII^e siècle, elle consiste en l'exercice des droits de l'homme», impliquant «la naissance d'une société nouvelle» avec ce corollaire que «l'exercice de ces droits au sein d'une société rénovée nécessitait des institutions servant de garantie, de moyen au service de cette fin nouvelle», le problème devenant «plus complexe parce que le domaine des droits à garantir s'étendait lui-même avec le temps» et «parce que la liberté dépasse toujours le libéralisme». Dès lors les libéraux français, du moins ceux reconnus ici tels, orthodoxes ou non, sont interrogés selon cette grille d'analyse avec un accent mis et sur les solutions imaginées, réfléchies, et sur les applications politiques et institutionnelles qui en furent tentées.

Ainsi se succèdent, vu le grand nombre d'auteurs qu'on a voulu citer, de petites épures de systèmes de pensée, de modèles institutionnels, articulés à des évocations, elles aussi rapides et allusives, des moments majeurs de mise à l'épreuve des solutions libérales au cours du XIX^e siècle, sans négliger les corrélations aux libéralismes économiques contemporains. Epures, évocations, qui toutes portent et sur les pouvoirs – leurs nature, composition, équilibre et limites – et sur les garanties et sauvegardes contre ceux-ci, comme autant d'éléments essentiels qu'on fit varier à l'infini les uns par rapport aux autres, ce dès Sieyès, l'ancêtre fabricant de constitutions jusqu'à l'époque où la «démocratie française ... impensable en dehors du contexte libéral mis au point depuis 1814 ... achève, couronne le libéralisme», la III^e République naissant de l'union des deux facteurs libéral et démocrate, qui n'avaient pourtant, par doctrines et luttes interposées, pas cessé de s'affronter au long du siècle; le libéralisme au-delà de 1875 ne se manifestant plus que par quelques survivances et conservatrices et aussi démocrates. En conclusion, L. Girard apporte une précision opportune à son optique du problème: «Le libéralisme, à son origine, était confronté à un capitalisme encore primitif. Mais la propriété se trouvait au cœur de ses conceptions. N'admettant qu'un social fait avec de l'individuel, le libéralisme politique est devenu comme une dépendance du libéralisme

11 JEAN-JACQUES CHEVALLIER, *Histoire de la pensée politique*. Tome I (1979), Avant-propos, p. 10.

12 LOUIS GIRARD, *Les Libéraux français. 1814–1875*. Paris, Aubier, 1985, 280 p. (Collection historique).

13 *Le Libéralisme en France de 1814 à 1848*: 1^{re} partie: *Doctrines et mouvement*; 2^e partie: *Doctrines et mouvement de 1830 à 1875*. Paris, Centre de documentation universitaire, 1966 et 1967 (Cours de Sorbonne. Histoire moderne et contemporaine).

économique, une idéologie de classe contre laquelle s'est élevé le socialisme», ajoutant ailleurs que, «conçu par une minorité au profit immédiat d'une classe, le libéralisme reste solidaire d'une époque, mais ... demeure dans son humanisme foncier porteur d'un message permanent». En définitive, l'ouvrage remémore toute une histoire chargée, nombre de configurations exprimant une problématique complexe, tenant la gageure de traiter pareille question en un peu plus de 250 pages avec clarté et précision.

1.3. Si, avec Louis Girard, le lecteur était pour ainsi dire projeté dans l'ouvrage, respectivement le problème avec un minimum de références «théoriques» et historiques, il en va apparemment de même au seuil de l'ouvrage monumental d'André Jardin¹⁴ qui va traiter la question de façon beaucoup plus développée, l'auteur ne définissant guère au départ ce qu'il faut entendre par libéralisme politique pour préférer préciser l'optique d'étude dans laquelle il a voulu se placer: comme «tous les grands mouvements intellectuels de l'Europe moderne», le libéralisme a un «fondement doctrinal» qui «serait resté un fantôme désincarné s'il n'avait conquis des groupes sociaux qui lui donnèrent son épaisseur et qui se sont efforcés de faire passer leurs convictions dans les institutions et dans les lois»; et ceci sur une zone chronologique plus large que celle retenue par L. Girard – terme à 1875, mais origines recherchées plus haut dans le temps en intégrant toute la réflexion des hommes des lumières, dès la fin du XVII^e siècle, sur «la liberté de penser, d'agir ou d'écrire».

A la lecture du livre on perçoit pourtant constamment la volonté de ne pas se limiter à l'étude des seuls systèmes intellectuels et institutionnels d'inspiration libérale pour, au sens d'une saisie globale ambitieuse, montrer les combinaisons historiques successives qui s'établirent, articulant individualités pensantes, configurations d'idées, groupes sociaux plus ou moins structurés et agissants, modèles et réalisations institutionnels et, ce qui constitue l'une des originalités de l'étude, moyens et canaux de diffusion des idées, donnant ainsi un modèle d'histoire intellectuelle. A cela l'auteur ajoute deux précisions à retenir sur la manière de concevoir le problème: il explique d'une part qu'«il n'y a pas de parallélisme rigoureux entre économie libérale et politique libérale», même si «la croyance est commune aux tenants des deux formes du libéralisme que la libre initiative de chacun crée une société conforme aux intérêts de tous», d'où le peu de cas fait des doctrines du libéralisme économique; il observe d'autre part qu'une donnée sociale corollaire et déterminante doit être prise en compte, à savoir que les protagonistes du mouvement politique libéral n'appartiennent pour la plupart pas «à des milieux d'affaires actifs», à une «bourgeoisie industrielle» qui «souhaite la liberté des entreprises, mais à condition que l'Etat jugule les forces sociales antagonistes et élève les barrières douanières» subordonnant l'exercice des libertés politiques «à une notion stricte de l'ordre social qui la conduit à l'abandon spectaculaire de ces libertés en cas de crise»; mais provinrent de milieux de professions libérales ou de notables ruraux attachés à des conceptions de la condition humaine et à des traditions de service public qu'on retrouve exprimées dans des programmes politiques qui combinèrent l'exigence de «respect de l'individu» et de «garantie des droits de l'homme», la nécessité d'une «organisation des pouvoirs impliquant la pluralité des autorités sociales et la présence d'organes représentatifs de la volonté de la nation», qui «pour eux s'identifie à l'action d'une élite capable de comprendre les problèmes de la vie publique et de faire triompher ... la souveraineté de la raison», ce qui n'ira pas sans conflit avec les exigences plus radicales de démocratie qui émergent comme en parallèle.

14 ANDRÉ JARDIN, *Histoire du libéralisme politique. De la crise de l'absolutisme à la Constitution de 1875*. Paris, Hachette-Littérature, 1985, 441 p.

Dès lors, dans un ouvrage dont l'exceptionnelle richesse d'information fera une référence obligée – même s'il est malheureusement privé de notes – se succèdent non des épures mais des séries de monographies, certaines exemplaires, quant à la restitution des cheminements biographiques et intellectuels et des liaisons complexes existant entre les facteurs mis en œuvre. On y retrouvera évoquée dès l'origine la confrontation sinon le conflit entre deux familles libérales qui s'opposent – l'une dans la ligne de Montesquieu, de «tendance aristocratique attachée aux traditions ou ne voulant les changer que peu à peu», l'autre d'un «libéralisme plus bourgeois, plus solidement ancré aux droits de l'homme et qui ne voit qu'abus à détruire, même révolutionnairement, dans les privilèges hérités du passé» – et une mouvance politique «illibérale» orientant sa réflexion sur les conditions premières de réalisation d'un régime démocrate. Après l'éclipse de la révolution où, dépassés les jeux constitutionnels de 1789, dominèrent précisément les «illibéraux», le redémarrage est situé là où Louis Girard prenait le problème.

Au niveau du début du XIX^e siècle, si l'on retrouve des études bien construites sur idéologues et libéraux de stricte obédience, on trouve aussi ceux qui se trouvent en marge, car l'auteur a fouillé large dans le but de préciser qui peut être, de son point de vue, considéré comme participant – et à quel titre – du libéralisme. Ceci explique que soient travaillés des tenants d'un «libéralisme *extra-muros*» – doctrinaires, libéraux aristocratiques, libéraux catholiques. On lira également avec profit les pages consacrées à la question sous la monarchie de Juillet – période sans doute la plus familière à l'auteur et plus riche en polémiques et affrontements multiples qu'en doctrines proprement dites tant libérales que démocrates. Et là il est naturel de retrouver Tocqueville, en définitive aussi heureusement inclassable que Chateaubriand, l'auteur résumant ici ce qu'il dit dans la biographie dont il sera question plus loin, d'un homme qui, plus que ses prédécesseurs, chercha à ouvrir «de nouvelles perspectives aux valeurs libérales» en observant les «lignes directrices de la société occidentale» et en suggérant «les mœurs et les institutions d'une libre démocratie de l'avenir». Sur la période qui suit 1848, A. Jardin apporte des analyses, qui seront utiles, des idées et des actes de ces familles libérales de troisième ou quatrième génération par rapport à B. Constant ou M^{me} de Staël, mesurant ainsi quelle fut l'implantation sociale du mouvement libéral entre 1852 et 1875.

2. *Œuvres complètes de Tocqueville: nouvelles parutions*

Depuis quelques années, le rythme de publication des volumes de cette édition majeure s'est accéléré, sans doute suite à une réorganisation du travail et au concours de nouveaux chercheurs: un volume par année de 1983 à 1986.

2.1. La publication des écrits pénitentiaires¹⁵ – préparée et introduite par Michelle Perrot – permet désormais de replacer aux justes endroits dans le cheminement de Tocqueville des textes, qui ont été un peu oubliés, sur ce qui fut déjà un grand problème de société – récemment réinterrogé¹⁶ – dans la France du XIX^e siècle. Outre les textes –

15 *Œuvres complètes d'Alexis de Tocqueville: tome IV: Ecrits sur le système pénitentiaire en France et à l'étranger*. Texte établi par MICHELLE PERROT. Paris, Gallimard, 1984, 2 vol., 585 et 373 p.

16 Voir notamment *L'Impossible Prison. Recherches sur le système pénitentiaire au XIX^e siècle ... réunies par MICHELLE PERROT. Débat avec MICHEL FOUCAULT*. Paris, Ed. du Seuil, 1980, 317 p. («L'Univers historique»); MICHEL FOUCAULT, *Surveiller et Punir*. Paris, Gallimard, 1975, 318 p. («Bibliothèque des Histoires»).

mémoire préparatoire, rapport final avec toutes les annexes qui sont de Tocqueville – touchant la mission pénitentiaire américaine, on trouvera, on découvrira plutôt une série impressionnante de textes du seul Tocqueville qui fut vite reconnu comme expert; textes échelonnés de 1831 à 1844 et témoignant de préoccupations persistantes pour la question des prisons, manifestées soit au niveau parlementaire soit dans des débats entre spécialistes – Charles Lucas, Hippolyte Carnot notamment – auxquels la parole est donnée et qu'il combattit. A l'examen, toute la réflexion ainsi émise apparaît étroitement connexe des interrogations permanentes sur la démocratie, apportant notamment un éclairage utile au-delà des observations sur la question proprement pénitentiaire, notamment sur la notion d'individualisme chez Tocqueville. On le sait, il fut partisan d'une solution carcérale dure, qu'on pourrait appeler d'individualisme pénitentiaire, à savoir de placer le détenu dans un isolement aussi poussé que possible en partant du point de vue que, la responsabilité du délinquant étant individuelle, son incarcération voire sa réhabilitation – très éventuelle pour le pessimiste qu'il fut – doit participer de la même logique, impliquant la vie en cellule, le silence même, et s'il peut y avoir travail en commun, il ne devra pas être d'exploitation capitaliste mais de caractère disciplinaire voire thérapeutique; toutes conditions répressives qui devraient être en outre dissuasives de par leur rigueur même. Et Michelle Perrot d'insister dans sa très claire introduction sur la rupture de communication qu'entraîne cette solution de «prison solitaire» qui apparaît proprement contre nature: «peine ... en même temps la plus douce et la plus terrible qui ait jamais été inventée», écrit Tocqueville, et qui «ne s'adresse qu'à l'esprit de l'homme, mais ... exerce sur lui une incroyable emprise»; «traitement de choc» dont Tocqueville pesa les risques contre toutes les objections qu'on pût lui faire.

A lire discours, notes préparatoires, rapports ou procès-verbaux d'enquêtes, on observera la genèse mais aussi les variations de cette attitude sévère, obéissant «peut-être à une conception sinon protestante du moins janséniste du salut» qui est le fait d'un homme sans illusion sur la condition humaine. Tocqueville se préoccupa par ailleurs des nécessités de défense sociale qu'impliquait le problème, face à une criminalité jugée pour ainsi dire endémique, et s'érigea sans cesse en faux contre toute conception négativement utopique s'inspirant de J. Bentham ou donnant dans l'illusion philanthropique où la prison serait organe de régénération. De plus, respectant l'exigence de traiter du système carcéral en étroite relation avec le système de pénalité et les conditions d'exercice de la justice et sans omettre les implications politiques, économiques et sociales du problème, Tocqueville veut imaginer, le crime constituant «une déviance destructrice de la norme», une politique pénitentiaire concertée selon le principe qu'«il faut que l'ordre règne dans la prison comme dans la société» et avec cette aporie que, s'il est, pour l'homme en société «contraire aux droits de l'homme de le priver de la faculté de communiquer ses pensées», pour l'incarcéré, il n'y a pas lieu de parler «de ses droits à la liberté». En définitive, cette publication remarquablement élaborée permettra particulièrement de confronter les textes de Tocqueville intellectuellement articulés touchant ses découvertes conjointes de l'Amérique pénitentiaire d'abord, puis de l'Amérique démocratique, mais aussi de prendre conscience de «l'étrange refoulement», observé à juste titre par M. Perrot, qui a frappé la pensée et l'action de Tocqueville en matière pénitentiaire. Aussi est-il possible maintenant de le dépasser pour se livrer à partir de ces sources, désormais facilement accessibles, à une nouvelle mesure des observations que fit Tocqueville sur «la genèse et les limites du libéralisme et, plus fondamentalement, sur la difficulté et la fragilité de la liberté».

2.2. Alors que le premier volume, publié en 1962, du tome des *Œuvres complètes* consacré aux *Ecrits et discours politiques* contenait, outre des notes intéressantes sur

l'Inde, essentiellement les textes algériens, le deuxième volume, établi, annoté et introduit par André Jardin¹⁷ – par un texte qui complète sur plus d'un point des chapitres de la biographie dont il sera question plus loin (voir 3.1) – regroupe des textes «officiels» (discours en forme, textes de campagnes électorales), des articles de journaux et surtout de nombreux brouillons et notes – inédits pour la plupart et souvent suggestifs – concrétisant pour une bonne part le travail de préparation, de réflexion et d'intervention de l'homme politique Tocqueville – battu à la députation en 1837, élu en 1839, réélu en 1842 et 1846 – sous la monarchie de Juillet. Travail qui porta sur des questions diverses de l'ordre institutionnel, telles que le principe de la régence, le rôle du Conseil d'Etat et des tribunaux administratifs, le jeu des partis, la réforme parlementaire et électorale; de la politique étrangère: question d'Orient, droit de visite, relations avec l'Angleterre en Espagne ou dans le Pacifique; de la liberté de l'enseignement. Textes apparemment hétérogènes, attachés qu'ils sont au premier chef à une circonstance particulière, à un débat singulier – que l'annotation permet de situer précisément.

Cependant une lecture attentive permet de retrouver au fil des textes, au-delà du circonstanciel, le jeu de l'intelligence d'un homme comme en recherche. Tocqueville, en effet, manifesta sans cesse sa volonté de mettre sur pied, ce qui ne put réussir, un parti politique authentique avec une ligne politique précise, sinon «dure», au-delà des jeux de fractions sinon de coteries auxquels il dut pourtant se prêter à plus d'une reprise. Plus largement il ne ménagea pas ses efforts pour chercher, mais il était là presque seul, à harmoniser une société civile en voie de démocratisation avec une forme pratique de gouvernement à inventer. Il montra également sa persévérance à vouloir qu'au plan international, la France retrouvât une place dominante et digne. Mais on saisira aussi nombre d'intentions inabouties, de projets politiques restés sans suite – comme celui, au-delà de la courte expérience du *Commerce*, de recourir à la presse comme moyen d'éducation civique. En définitive, on a ainsi le moyen de suivre la carrière d'un député qui, s'il fut écouté, resta toutefois une sorte d'*outsider* dans le jeu politique de son temps, menant son combat selon d'autres exigences que nombre de ses collègues et ne cessant de juger, souvent sévèrement, en se réclamant de principes qui furent à peu de choses près ceux de 1789, les politiques intérieure et étrangère, menées par les ministères immobiles de l'époque. «Nos pères ont beaucoup fait pour nous, écrit-il en 1844, ... mais ils n'ont pas tout fait, ils ont laissé après eux le soin de rechercher la solution d'un grand problème. A l'aide de quelles précautions, par quelles garanties, suivant quelles règles peut-on arriver à combiner pour la première fois dans le sein d'une société démocratique comme la nôtre, une centralisation vaste et un système représentatif sérieux?»

Dans cette ligne les textes publiés témoignent que, tout en acquérant progressivement mais non toujours sans peine les compétences requises, Tocqueville ne cessa de s'interroger sur le mode de fonctionnement du régime de Louis-Philippe et d'analyser sa «maladie de langueur» qui mettait le système représentatif en péril. Ne dit-il pas à la tribune de la Chambre en 1842: «Qu'est-ce que le système représentatif sinon cette conquête qui nous a coûté tant de sang et de larmes, que nos pères ont gagné et perdu, et qui semble échapper de nos mains au moment où nous croyons enfin le saisir», dans un temps où apparemment «chaque province, chaque département, chaque arrondissement, chaque commune ne voit dans la vie politique qu'une occasion de satisfaire ses intérêts particuliers, et ... chaque citoyen ne considère la vie politique que comme une

17 *Œuvres complètes d'Alexis de Tocqueville*: tome III/2: *Ecrits et Discours politiques*. Texte introduit, établi et annoté par ANDRÉ JARDIN. Paris, Gallimard, 1985, 767 p.

chose qui lui est étrangère, dont le soin ne le regarde point, concentré qu'il est dans la contemplation de son intérêt individuel et personnel»? A lire donc des textes qui font souvent écho à des thèmes de la *Démocratie en Amérique* – comme celui qu'on vient de citer – et dont certains rendront un son d'actualité frappant, on suit un cheminement complexe, qui mérite d'être connu avec certaines de ses tonalités singulières. Ainsi l'interrogation sans cesse critique face à un gouvernement qui s'allie et cède abusivement à l'Angleterre pour des raisons de commodité au détriment de ce que la France serait capable et digne de faire: – janvier 1845: «Si vous n'aviez pas cette sécurité absolue, vous seriez obligé de tenir la nation en haleine, de la conduire de manière à ce qu'elle put, au besoin, soutenir une lutte; ... vous seriez obligés de réveiller, de ranimer, de tenir debout son patriotisme, parce que d'un jour à l'autre vous pourriez avoir besoin de vous en servir. Mais vous voulez vous dispenser de toutes ces choses: c'est pour cela que l'alliance intime avec l'Angleterre vous est indispensable!»; – mars 1843: «Je n'ai jamais cru ... que la révolution de Juillet ait mis dans nos mains cette force conquérante et révolutionnaire dont se sont servis nos pères pour changer la face de l'Europe», mais, ajoute-t-il, «je suis convaincu qu'elle suffirait, du moins, si elle était bien comprise et bien employée, pour permettre à la France de prendre dans l'ordre non révolutionnaire, mais régulier et normal des faits, l'influence puissante et souvent prépondérante que la France est accoutumée à exercer depuis trois cents ans et qu'elle n'exerce pas ... depuis près de dix ans.»

Ainsi la prise de position singulière sur la question complexe de la liberté de l'enseignement «ou la liberté d'être enseigné» c'est-à-dire «l'un de ces droits imprescriptibles que la nature donne et que la société ne fait que reconnaître, l'un de ces droits dont la Révolution française a eu pour but d'assurer à tous les citoyens, quels qu'ils fussent, le paisible usage»; question qui pose en corollaire celle du rôle des croyances religieuses en démocratie que Tocqueville crut toujours important sinon essentiel comme facteur générateur d'un équilibre démocratique ou du moins comme l'un des contrepoids à ménager aux passions démocratiques – énonçant en janvier 1844, cette observation en guise de principe: «Je n'ai jamais vu de peuples libres dont la liberté ne prit ses racines plus ou moins profondément enfouies dans les croyances ... car je pense que la liberté est moins fille des institutions que des mœurs, et que les mœurs sont filles de croyances»; pour noter en octobre 1844: «Mettre dans le point culminant et en relief mon idée fondamentale qui est le raccommodement de la religion et de la liberté, l'idée qu'on a eu tort de les séparer, que notre société ne peut marcher à ce prix, que l'idée du XVIII^e siècle n'est pas la mienne. Qu'après le carnage de toutes les autorités dans le monde social, dans la hiérarchie, dans la famille, dans le monde politique, on ne peut subsister sans une *autorité* dans le monde intellectuel et moral»; avec toutefois cette crainte que l'Etat ne s'empare de cette «autorité», si l'on doit admettre qu'il ait pourtant compétence d'organiser les conditions d'exercice de cette liberté d'enseignement qui demeure «un des grands bienfaits que la Révolution nous a assurés».

Ne pourrait-on retenir finalement comme éclairantes des préoccupations morales sinon existentielles de l'homme Tocqueville à cette période, cette note de (?) 1844: «Montrer cette inquiétude d'esprit pour le bonheur dont on se plaint, qui est sans doute la suite de tant de révolutions, mais qui est dans la base démocratique et par conséquent mobile de la société, cause durable, profonde. Si rien de stable au fond des âmes, malheur, agitation, misère, désordre des générations.» Peut-on attendre bientôt, établi aussi précisément, le dossier de l'activité de l'homme politique Tocqueville sous la II^e République?

2.3. S'ajoutent, dans la publication de ces *Œuvres complètes*, deux ensembles importants de correspondances, à commencer par celui des lettres – conservées – qui furent

échangées entre Tocqueville et M. et M^{me} Adolphe de Circourt¹⁸: 232 textes dont 92 de la main de Tocqueville, allant de décembre 1848 à la mort de Tocqueville en 1859 – dont l'édition a été établie très précisément par M^{me} Anne P. Kerr. A un ami anglais, en 1857, Tocqueville parla de Circourt comme de son «dictionnaire», ajoutant: «Quand je veux savoir ce que l'on a fait ou dit à telle ou telle occasion ... il sort un des tiroirs de son vaste cerveau et y trouve tout ce dont j'ai besoin, rangé et classé. Je me sers de lui cependant pour référence plutôt que pour le commerce ordinaire, ainsi que je garde mon dictionnaire sur mon bureau, sans toutefois le lire.» C'est en effet une relation d'une nature singulière qui s'est établie tardivement entre l'homme réputé qu'était Tocqueville en 1848 et cet autre aristocrate qui avait interrompu une carrière dans la diplomatie en 1830 pour rentrer dans la vie privée en consacrant l'essentiel de son temps à des travaux d'érudition sur des sujets très divers qui lui valurent une réputation de polygraphe – outre à des mondanités requises par l'appartenance au milieu aristocratique et notamment par le salon tenu par sa femme, Russe d'origine, à l'égard de laquelle Tocqueville ne se montre pas moins caustique. Au sens de cette relation inégale, sensible dans le ton même des lettres, toujours polies, mais déférentes d'une part, marquées d'un «soupçon de supériorité» de l'autre, sans que s'établisse jamais une forme d'intimité, Tocqueville recourt donc – «sans vergogne» note Anne P. Kerr – à A. de Circourt comme informateur, lui adressant des lettres prenant souvent forme de questionnaire – «quoique je vive en ermite, écrit-il en décembre 1850, et peut-être parce que je vis comme un ermite, je suis très curieux de savoir ce qui se passe dans le monde ou ... dans le siècle» – auxquelles l'amateur éclairé s'efforce de répondre précisément. Réponses portant principalement sur deux ordres de données: les questions de politique intérieure et étrangère d'un second Empire à la presse silencieuse; les problèmes de documentation posés par la recherche de Tocqueville préparant l'*Ancien Régime et la Révolution*.

Par conséquent, dans des lettres dont Tocqueville reconnaît qu'«elles sont du très petit nombre de celles qui apprennent et qui font réfléchir, deux choses qu'on ne rencontre guère, même dans la correspondance des gens d'esprit», Circourt intervient en faisant la chronique informée des événements politiques sur la base de sources diverses non toujours mentionnées – essais de «fusionnisme» réconciliant les deux branches des Bourbons et leurs partisans, guerre de Crimée, affaires italiennes, guerre des Cipayes, questions religieuses notamment – ou en ayant dépouillé la littérature pertinente, en donnant des indications bibliographiques et documentaires voire en rédigeant des notes érudites; non sans laisser transparaître une sorte de dévouement à un «grand homme» qui put lui servir de justification dans un climat de vie manquée. D'où la tonalité mélancolique qui marque nombre de textes, avec, à la limite, ce paradoxe que l'intérêt du lecteur peut alors glisser d'une correspondance politique ou savante à des éléments d'une sorte de document moral exprimant notamment les états d'âme d'un aristocrate sans doute peu connu, profondément marqué par un «sentiment d'échec intellectuel et d'exclusion politique» se doublant du sentiment de vivre dans un monde en décadence. Tocqueville à plus d'une reprise, chercha à remonter le moral de son correspondant, lui conseillant au moins une fois en 1854 de tenter «avec l'excellent instrument intellectuel que vous possédez» de «creuser un seul sujet», de «cultiver une science en particulier» en cessant d'éparpiller «une grande force qui, concentrée, eût fait des choses très rares et très extraordinaires». En définitive, au moment de placer

18 *Œuvres complètes d'Alexis de Tocqueville*: tome XVIII: *Correspondance d'Alexis de Tocqueville avec Adolphe de Circourt et Madame de Circourt*. Texte établi par ANNE P. KERR. Paris, Gallimard, 1983, 691 p.

cette série de lettres dans l'ensemble de la volumineuse correspondance que tint Tocqueville, et Circourt dans le réseau de ses correspondants, on est amené à nouveau à s'interroger sur la nature et les variations sinon les tensions des relations que cet homme secret, qui demeure masqué souvent, établit et entretint par lettres, naturellement avec les membres de sa famille – correspondance encore pratiquement inconnue – mais surtout avec ceux qu'on reconnaît comme ses intimes – L. de Kergorlay, G. de Beaumont et d'autres encore inconnus, au niveau de la publication, comme les frères Stoffels, avec les «autres» aussi, Corcelle, Circourt, qui furent agrégés à des titres divers à ce réseau exceptionnel, significatif, de correspondants, au point d'autoriser l'étude d'un groupe sinon d'un milieu et de ses mœurs intellectuelles et morales.

2.4. Le second ensemble de correspondances¹⁹ regroupe deux séries de lettres s'échelonnant de 1828 à 1859: lettres américaines retrouvées dans les archives de bibliothèques et de sociétés historiennes des Etats-Unis; lettres européennes dont le repérage fut difficile, dispersées qu'elles étaient comme leurs destinataires dans tout le continent. A l'inverse des précédentes séries des *Œuvres complètes* et pour des raisons financières, les lettres publiées sont essentiellement celles de Tocqueville, c'est-à-dire, il est vrai, celles que l'on voulut rechercher en priorité et que l'on sait être les plus difficiles à retrouver. On pourra cependant prendre connaissance de l'autre part de l'échange épistolaire en note, en résumé ou partiellement par des citations, un tableau, en annexe, donnant la récapitulation chronologique des lettres reçues par Tocqueville avec la mention du lieu de leur conservation.

Dans la série américaine – 133 lettres – outre des lettres se rapportant spécifiquement soit aux enquêtes américaines et à des problèmes de documentation pour la *Démocratie en Amérique* soit aux questions pénitentiaires, on trouvera surtout quelques textes particulièrement significatifs, parce qu'ils prouvent que Tocqueville n'interrompt jamais son analyse comparative et critique entre Europe et Amérique, entre Etats-Unis et France, communiquant avec son inquiétude, des observations à ses correspondants d'outre-océan – certains devenus avec le temps et les circonstances d'authentiques amis, ce qui explique le ton singulier, au plan affectif, de certaines missives. Ainsi, en 1837, à l'ex-président J. Q. Adams jr.: «Tout en m'occupant d'une manière théorique des Etats-Unis, j'ai sans cesse ... les yeux fixés sur la marche journalière de leurs affaires» – situation à partir de laquelle il prend la liberté de juger, parfois sévèrement, la politique de l'Union, tout en protestant qu'il «désire sa prospérité et sa grandeur». Parmi les problèmes qui le préoccupèrent particulièrement, l'esclavage «que votre nation a tellement incorporé à elle-même ... qu'il grandit avec elle» (1840), avec ce corollaire des risques de sécession; les distorsions du système démocratique à raison soit de visées expansionnistes – ce qui «n'est pas un signe de bonne santé chez un peuple qui a déjà plus de territoires qu'il ne peut en remplir» (1852) – soit de la menace à terme d'une perte d'identité – «Chaque jour vous apporte tant d'éléments étrangers que bientôt vous ne serez plus vous-mêmes et que tous les raisonnements qu'on pouvait faire sur votre naturel deviennent de plus en plus incertains» (1856). Le diagnostic de Tocqueville peut se résumer en quelques points: le fait que l'Amérique «n'a plus rien à craindre que d'elle-même, de l'abus de la démocratie, de l'esprit d'aventure et de conquête, du sentiment et de l'orgueil exagéré de ses forces et de l'entraînement de la jeunesse» (1852); le fait qu'elle abuse «étrangement, depuis quelques années, de l'avantage ... accordé jusqu'ici [par] le Bon Dieu de pouvoir faire impunément de grandes

19 *Œuvres complètes d'Alexis de Tocqueville*: tome VII: *Correspondance étrangère d'Alexis de Tocqueville. Amérique. Europe continentale*. Texte établi par FRANÇOISE MÉLONIO, LISE QUÉFELLEC et ANTONY PLEASANCE. Paris, Gallimard, 1986, 401 p.

fautes». Tocqueville rend dès lors ses amis américains attentifs au fait que leurs «fautes» ont pour effet de discréditer les Etats-Unis, provoquant «un sentiment mêlé de peu de considération pour votre sagesse et de crainte pour votre force» (1856) avec ce résultat qu'en Europe, «tous les gouvernements vous exècrent ... et les peuples vous reprochent de leur avoir fait croire à la République Démocratique» (1852) et que «tous les sincères amis de l'humanité et de la liberté parmi nous gémissent» alors que cela «réjouit d'un bout de notre continent à l'autre tous les partisans du despotisme» (1837). Tocqueville souhaite finalement, en 1857, que «la grande expérience du *self-government* qui se fait en Amérique n'échoue pas. S'il en était ainsi, c'en serait fait de la liberté politique sur la terre»; et reste attaché aux Etats-Unis comme à une seconde patrie, au point de dire à deux reprises, en 1852, au moment de la cassure de sa carrière politique qui le réduit à l'exil intérieur, qu'il se considère «presque comme un citoyen» des Etats-Unis, comme «à moitié citoyen américain», «d'ailleurs, ajoute-t-il, une manière d'être citoyen quelque part».

Quant aux affaires de France et d'Europe, Tocqueville en entretient ses amis américains, comme il le fera pour ses correspondants d'Europe, notamment sur le sens qu'il donne aux événements de 1848 et de 1851/52. Ainsi, note-t-il en 1850, que «dans toute l'Europe continentale, sauf la Russie, on voit la société en travail et le vieux monde qui achève de tomber en débris», pour ajouter: «C'est la destruction complète de l'ancienne société et à sa place l'édification de je ne sais quelle fabrique humaine dont l'esprit ne peut encore percevoir clairement la forme»; et, en analysant la constitution de janvier 1852 instituant, après «les folies de 1848 ... par réaction, un gouvernement si illibéral que je ne voudrais pas le servir», relève-t-il que les Français jouent un «rôle ridicule, mais très connu, ... ayant renversé une monarchie parce que nous ne la trouvions pas assez amie de la liberté, pour nous contenter d'un pouvoir qui non seulement gêne la liberté mais la supprime», ce qui n'«est pas la fin de la Révolution» mais «n'en est qu'une forme», précisant, en 1857, après des élections partielles que «la Révolution française est suspendue, mais non arrêtée».

De la série européenne, beaucoup plus disparate – 53 lettres à 26 correspondants – une part importante a trait aux questions pénitentiaires à raison de la compétence reconnue de Tocqueville en la matière. Les autres touchent soit aux affaires dont il eut à connaître comme ministre soit expriment des relations occasionnelles avec des notables italiens, allemands, autrichiens, suisses – le Genevois A. de La Rive, le Vaudois Charles Monnard, rencontré à Bonn en 1854. On trouvera le témoignage de la volonté, en relation avec les recherches sur la révolution, d'aller très méthodiquement à la découverte de l'Allemagne – ce qu'indiquait déjà la correspondance avec Circourt – pour se donner un nouveau terme pertinent de comparaison au point, notent les introductrices de l'édition, qu'«on peut penser que l'Allemagne était en passe de devenir pour l'*Ancien Régime* ce qu'avait été l'Amérique pour la *Démocratie*». En définitive, on observe que, si les lettres américaines étaient adressées à des hommes appartenant presque tous à «l'opposition anti-jacksonienne», de surcroît «tous très européanisés et souvent peu sympathiques à la cause fédéraliste» et ayant nourri dans l'esprit de Tocqueville «l'idéal d'un pays sous le contrôle du *gentleman* cultivé, dominé par les *townships* et au sens duquel l'Etat jouait un rôle secondaire», les correspondants européens apparaissent pour leur part comme «des libéraux modérés ... eux-mêmes issus de l'aristocratie, accordant plus d'importance aux mœurs qu'aux lois, prisant l'influence de la religion sur les mœurs politiques, conscients des problèmes de nationalités, mais privilégiant une solution politique au niveau de l'Etat». Surtout on remarque le pessimisme pesant qui se manifeste dans la dernière période de la vie de Tocqueville: «Je viens d'avoir 51 ans. J'ai, par conséquent, dépassé le haut de la montagne et ne puis que

descendre ... J'ai souhaité passionnément voir une Europe libre et je m'aperçois que la cause de la vraie liberté est plus compromise qu'elle ne l'était au moment de ma naissance» (1856).

3. Sur Tocqueville

3.1. Alexis de Tocqueville (1805–1859) a enfin sa biographie – révérence parler – depuis la parution de l'ouvrage d'André Jardin²⁰, sans doute l'un des mieux placés pour l'établir en sa qualité de secrétaire scientifique de la commission de publication des *Œuvres complètes*, de ce fait cheville ouvrière de cette grande entreprise intellectuelle. La valeur essentielle de cette étude biographique réside dans le fait qu'elle s'appuie – au-delà des textes déjà publiés de Tocqueville et de l'abondante littérature²¹ qui traite de lui – sur des éléments importants encore inédits des archives françaises et américaines. Ainsi il restitue les étapes du cheminement personnel, intellectuel, sinon spirituel, et politique de Tocqueville, certes déjà connu dans ses grandes lignes, désormais éclairé sur nombre de points restés jusqu'alors vagues ou mal connus avec un grand souci de préciser et de nuancer voire une prudence méthodologique qui parfois limite l'explication donnée.

Ainsi, par exemple, sur cette question des raisons du voyage américain de 1831/32: on connaît – A. Jardin ne manque pas de le rappeler – des raisons circonstanciées, souvent invoquées, à savoir notamment le malaise du jeune magistrat face au régime nouveau de Juillet qui l'astreignit à deux reprises à faire la preuve de son loyalisme par un serment et qui se trouva ainsi comme en porte-à-faux par rapport au milieu en majorité légitimiste qui était le sien; d'où l'intention sinon la volonté de prendre de la distance; mais aussi conjointement, peut-être précoce, un projet de carrière à la fois politique et littéraire: sur ces points, la mission pénitentiaire avec G. de Beaumont, plus largement le voyage aux Etats-Unis, pourront répondre. C'est sur les raisons intellectuelles du voyage et d'une enquête sur les Etats-Unis démocrates qu'on demeure en recherche: alors que François Furet a risqué d'une manière dont il a le secret une hypothèse très séduisante sinon convaincante pour expliquer pourquoi Tocqueville en est venu à s'intéresser à la république américaine en fonction de l'analyse faite de sa situation personnelle et de celle de la classe aristocratique dans le mouvement politique de la fin de la Restauration²², A. Jardin se montre beaucoup plus réservé en reprenant les rares pièces connues du dossier pour ajouter toutefois une lettre inédite importante dont F. Furet n'a apparemment pas eu connaissance et qui demeure insuffisamment exploitée pour éclairer la réorientation intellectuelle de Tocqueville qui, face à un mouvement de démocratisation jugé irréversible, a d'ores et déjà abandonné

20 ANDRÉ JARDIN, *Alexis de Tocqueville, 1805–1859*. Paris, Hachette-Littérature, 1984, 525 p. (et en format de poche, dans la collection «Pluriel», 1986).

21 Voir la plus récente bibliographie commentée sur Tocqueville, établie par ANDRÉ JARDIN et FRANÇOISE MÉLONIO dans *Alexis de Tocqueville. Zur Politik in der Demokratie / Symposium zum 175. Geburtstag von Alexis de Tocqueville* (M. HERETH et J. HÖFFKEN éd.) Baden-Baden, Nomos, 1981 (Schriften der Friedrich-Naumann Stiftung. Wissenschaftliche Reihe), pp. 121–172.

22 Voir «Le Système conceptuel de la 'Démocratie en Amérique'», préface de l'édition de la *Démocratie en Amérique*. Paris, GF (Flammarion), 1981, tome I: pp. 7–46 (texte repris dans F. FURET, *L'Atelier de l'histoire*. Paris, Flammarion, 1982 («Science»), pp. 217–254) et «Naissance d'un paradigme. Tocqueville et le voyage en Amérique (1825–1831)», dans *Annales E.S.C.*, 39^e année, n° 2 mars-avril 1984, pp. 225–239.

toute référence au modèle anglais pour s'intéresser – à quel moment? – à la république américaine.

Ce n'est là qu'un exemple de la méthode pratiquée qui en fait a surtout contribué à éclaircir aussi précisément que possible les aspects personnels, intellectuels et publics du vécu d'un homme sans cesse resitué dans les contextes et les milieux qu'il a traversés, c'est-à-dire à établir un état de question aussi précis que possible qui puisse servir, qui servira, de base solide à des travaux ultérieurs, en disant nettement ce qui actuellement peut être connu et ce qui ne l'est pas, en mettant aussi peut-être l'accent plus sur les aspects biographiques que sur l'interprétation même de l'œuvre et de la pensée. Dès lors on pourra voir comme mérites à cette étude d'abord les prémisses sur l'enfance et l'adolescence de Tocqueville et les précisions données sur la genèse de la *Démocratie en Amérique*, avec cette première phase de rédaction réalisée au prix d'un effort soutenu, d'une sorte d'«ascèse» qui «porta ses fruits ... en moins d'un an» – 1833-1834 – et cette seconde phase d'écriture combien plus difficile, traversée qu'elle fut notamment d'une vaste réflexion théorique nourrie de la lecture de Montesquieu, Rousseau, Pascal et d'autres, ainsi que d'efforts sur la forme écrite à donner à la pensée – point sur lequel A. Jardin est resté peut-être trop économe d'indices qu'on retrouve dans la correspondance.

La carrière politique souvent traitée rapidement par les biographes précédents, A. Jardin, éditeur, on l'a vu, des documents politiques de Tocqueville, l'a décrite dans des chapitres qui constituent un des points forts du livre, permettant de comprendre cette attitude d'indépendance déjà rappelée, qu'on peut désormais mieux saisir dans ses termes et ses effets qui ne furent de loin pas toujours positifs. Tocqueville, bien qu'isolé, avait pourtant très vite été reconnu capable de traiter les affaires difficiles – esclavage, prisons, colonisation, problèmes constitutionnels. Il ne put cependant réaliser les réformes de la pratique politique et parlementaire qu'il souhaitait dans la visée de «combattre la maladie chronique des démocraties: mobilité, caprice, tyrannie du pouvoir législatif» et de «ralentir les mouvements des peuples» en concevant que «le principe de la démocratie est que rien ne puisse se faire malgré le peuple et hors du peuple, mais non pas que le peuple puisse réaliser immédiatement chacun de ses désirs». Suivit dès fin 1851 un «exil intérieur» qui fut pénible et dont A. Jardin rappelle les circonstances: outre tout le travail sur la Révolution française, les progrès de la maladie, mais aussi les inquiétudes existentielles de l'homme, «cyclothymique ... passant de l'exaltation à l'abattement», à la carrière politique brutalement brisée et qu'il choisit de briser, souvent en conflit avec son milieu et ses coreligionnaires politiques, et qui sans doute vécut assez mal les dernières années de sa vie. Dernière question délicate examinée avec beaucoup de finesse encore, celle des convictions religieuses de Tocqueville pour douter d'une éventuelle conversion *in extremis*: «Pour un esprit resté aussi actif, aussi passionné, aussi secret que celui d'Alexis de Tocqueville, nous n'aurons pas l'audace d'avancer une certitude sur ses dernières pensées. Il est une intimité de l'âme qui incite au silence.» En définitive, grâce à cette biographie remarquable, on peut, mieux éclairé, retourner aux textes de Tocqueville et en particulier à cette part en fait essentielle de l'œuvre qu'est sa correspondance pour poursuivre l'interrogation d'une vie et d'une aventure intellectuelle.

3.2. L'essai de Jean-Claude Lamberti²³ n'est pas à proprement parler un travail historien: il relève en fait d'une approche à la fois de sociologue et de philosophe du droit, la préoccupation dominante étant de restituer dans ses termes et avec quelques-

23 JEAN-CLAUDE LAMBERTI, *Tocqueville et les deux démocraties*. Préface de F. BOURRICAUD. Paris, P. U. F., 1983, 325 p. («Sociologies»).

unes de ses perspectives directrices l'essentiel de la théorie sociale de Tocqueville et non l'histoire d'une réflexion et d'une œuvre dans sa continuité et sa construction. La volonté de l'auteur a donc été de proposer – et cela peu après l'œuvre majeure de J. T. Schleifer à laquelle il fait quelques emprunts²⁴ – une nouvelle lecture de l'œuvre de Tocqueville entendue au sens large dans la mesure où elle ne se limite pas aux textes publiés, connus sinon classiques, mais se fonde sur ceux restés encore inédits, en exploitant notamment les archives déposées pour la plupart à la Beinecke Library de l'Université de Yale²⁵: les fragments cités, tout comme ceux donnés, en traduction anglaise malheureusement, par J. T. Schleifer, donnent approximativement une idée de l'importance de cette source pour toute étude en profondeur sur les conceptions tocquevilliennes, du type de celle ici recensée. Ainsi, l'ambition de J.-C. Lamberti a été manifestement de dépasser, en tentant une saisie globale de l'œuvre, la «division des tâches» qui s'est établie de fait entre ce qu'il appelle «l'école de Yale», c'est-à-dire G. W. Pierson²⁶ et ses successeurs qui ont travaillé sur les archives de l'université du Connecticut, et l'«école de Paris», qui, «pour autant qu'elle existe, s'intéresse à l'*Ancien Régime et la Révolution* plutôt qu'à la *Démocratie en Amérique*»²⁷; division qu'il juge, à juste titre, regrettable de par le fait qu'elle introduit des limitations «factices» dans l'étude de Tocqueville alors que les conditions de la démocratie américaine ne constituent qu'un des termes du problème d'ensemble des conditions de la démocratie dans le monde moderne, sur lequel Tocqueville ne cessa de réfléchir.

Dès lors sans donner dans le schéma bien connu qui, selon les auteurs, oppose ou articule la *Démocratie* de 1835 et celle de 1840 pour négliger ou oublier de placer dans le jeu l'œuvre non moins majeure de 1856, l'auteur s'est efforcé, à l'appui de sa thèse interprétative, de jalonner, au moins partiellement, l'histoire de la genèse de l'œuvre américaine²⁸ et de retrouver certaines structures organisatrices de la conception d'ensemble dans leurs constructions et transformations respectives. A cette fin, il a fait appel à deux manières de faire différentes qui tantôt alternent tantôt se combinent au long des chapitres d'un livre d'une écriture dense. Avec la première manière, celle qui se rapproche le plus de la démarche historique, selon un cheminement pour ainsi dire régressif qui, à partir des textes définitifs des œuvres, notamment de la *Démocratie en Amérique*, remonte aux fragments non publiés, aux notes et brouillons préparatoires, l'auteur a voulu reconstituer textes à l'appui certaines séquences singulières de la construction de la pensée de Tocqueville; séquences qu'il a reconnues significatives pour comprendre certaines contradictions sinon ruptures dans cette pensée: ainsi on découvre, quasi sur le vif, la recherche de Tocqueville à un moment précis avec ses doutes, ses difficultés, ses repentirs et ses révisions, c'est-à-dire tout un travail d'intelligence nourri par une pratique originale de l'interrogation des données et de leur

24 JAMES T. SCHLEIFER, *The Making of Tocqueville's Democracy in America*. Foreword of G. W. PIERSON. Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1980, XXV–387 p.

25 On rappellera que l'effort de rassembler à Yale les textes touchant Tocqueville commença après la Première Guerre mondiale sur l'initiative de PAUL LAMBERT WHITE, décédé prématurément, et se poursuivit avec G. W. PIERSON et a abouti à la constitution d'un fonds d'archives dont les pièces maîtresses sont les archives Beaumont-Larminat et les dossiers de la *Démocratie en Amérique*, y compris le manuscrit de travail de l'ouvrage.

26 On rappellera l'ouvrage essentiel de G. W. PIERSON. *Tocqueville and Beaumont in America*. New York, Oxford University Press, 1938, 852 p.

27 Dépassement qui pourrait se trouver aussi concrétisé par la publication annoncée dans la «Bibliothèque de la Pléiade», d'une édition critique – qui serait la première en France – de *De la Démocratie en Amérique*, préparée conjointement par J. T. SCHLEIFER et J. C. LAMBERTI.

28 Par ailleurs remarquablement résumée dans J. C. SCHLEIFER, *op. cit.*, part. I: «Tocqueville's second voyage to America. 1832–1840», pp. 2–34.

comparaison, mais aussi de leur écriture, Tocqueville le plus souvent identifiant une notion par ce qu'elle n'est pas et ne reprenant que rarement des notions confrontées terme à terme. La seconde manière est discussion d'idées, de notions, de concepts mis en œuvre à partir d'études attentives des textes mêmes, en allant toutefois allègrement d'une citation à l'autre, en rapprochant des textes de datations et de situations souvent éloignées, aboutissant ainsi à une reconstruction raisonnée d'une tentative d'établir une théorie explicative de portée générale sur les sociétés démocratiques, avec la volonté de retrouver une cohérence, une logique – celle de Tocqueville? celle de son analyste? Cela ne va pas sans poser à l'historien des idées la question de savoir si la démarche ainsi négligente des repères chronologiques n'entraîne pas implicitement l'hypothèse d'un Tocqueville pour ainsi dire invariant, alors que, certains passages du livre le montrent à l'évidence, cet essai de construction d'une thèse générale a été le fait d'un homme acharné à chercher, vivant, variant et inquiet dans la réflexion comme dans l'écriture, mais aussi susceptible d'attitudes intellectuelles sinon de convictions apparaissant constantes même si elles purent par ailleurs s'enrichir ou varier dans leurs configurations ou leurs expressions.

C'est précisément dans les passages faisant appel à des éléments de situation historique que se trouvent expliquées et justifiées les «deux démocraties» de J.-C. Lamberti. En effet, la perspective directrice recherchée au travers d'une œuvre où se trouve manifestée la primauté de la liberté parmi les valeurs politiques, J.-C. Lamberti la voit dans cette réflexion sans cesse reprise, mais ayant pu varier dans sa position, sur la relation que Tocqueville établit entre la «démocratie» et la «révolution», entre la démocratie authentique et la démocratie révolutionnaire.

Si l'on suit J.-C. Lamberti dans sa démonstration, dans un premier temps, Tocqueville a raisonné essentiellement sur des phénomènes pour lui récents, qui constituent des «nouveau-tés historiques», schématiquement en fonction de deux «démocraties», une Amérique, «première démocratie moderne», démocratie apparemment quasi pure et née sans véritable révolution – «le grand avantage des Américains est d'être arrivés à la démocratie sans avoir à souffrir de révolutions démocratiques, et d'être nés égaux au lieu de le devenir» – et une France qui, travaillée depuis des siècles par une «grande révolution démocratique», vient de subir de surcroît une révolution-crise majeure qui a perturbé une démocratisation pourtant inéluctable, posant ainsi le problème de l'affrontement de l'esprit démocratique, celui de 1789 pour Tocqueville, et de l'esprit révolutionnaire dont il faudrait neutraliser les effets – «Nous avons quitté les vertus de l'ordre ancien sans prendre les idées de l'ordre nouveau ... La Révolution matérielle est faite, la partie intellectuelle et morale de la Révolution reste à faire». Dès lors, de l'avis de J.-C. Lamberti, «distinguer démocratie et révolution, c'est comprendre que l'idée démocratique, loin de se confondre avec l'idéal de 1793, est au contraire mise en danger – aujourd'hui comme autrefois – par cette tradition révolutionnaire qui tue la démocratie au nom de la démocratie».

Dans un second temps, en grande partie en se distançant de notions qu'il aurait empruntées, selon J.-C. Lamberti, à Royer-Collard et en fonction d'une réévaluation du climat politique marqué non plus par le jeu des passions révolutionnaires – comme ce fut le cas avant 1835 – mais par une apathie politique inquiétante au moment où l'écrivain va, en 1839 précisément, c'est-à-dire avant l'achèvement de la seconde partie de la *Démocratie en Amérique*, amorcer une carrière politique, Tocqueville reprit l'examen de ses données pour aboutir à une position nouvelle, originale, «puisqu'au lieu de se fonder sur l'opposition des caractères démocratiques et des caractères révolutionnaires, elle affirme qu'ils peuvent, grâce à la centralisation, coexister et se mêler durablement et, peut-être, pour toujours». Tocqueville note alors que, dans les pays

démocratiques, «il est toujours à craindre que les instincts révolutionnaires s'adoucissant et se régularisant sans s'éteindre, ne se transforment graduellement en mœurs gouvernementales et en habitudes administratives» pour ajouter: «Donc pas de pays où les révolutions seraient plus dangereuses que les pays démocratiques, parce que, indépendamment des maux accidentels et passagers, ... elles risquent toujours d'en créer de permanents et, pour ainsi dire, d'éternels», et pour situer alors de la façon que l'on sait son tableau exceptionnel du despotisme démocratique.

Et J.-C. Lamberti, dans une des rares analyses historiques de son livre, de situer la rocade d'un temps à l'autre dans le courant de 1838 et, non sans paradoxe au niveau de l'œuvre, au terme de la 3^e partie de la *Démocratie* de 1840. Auparavant il y aurait un Tocqueville aboutissant – notamment dans un chapitre qui constitue, selon J.-C. Lamberti, une sorte de pamphlet à l'adresse de Guizot multipliant les chantages à la révolution – à considérer que, dans les sociétés démocratiques, les révolutions iront se raréfiant. Et au-delà de cette sorte de «rupture épistémologique» – et cela expliquerait le caractère singulier de la 4^e partie de la *Démocratie* de 1840, dans cette optique en quelque sorte la préface de l'*Ancien Régime* à venir – il y aurait – documents de Yale aidant – un Tocqueville qui ne livre pas au niveau de l'écriture définitive toutes ses idées, cédant par là aux contraintes nouvelles nées de sa carrière politique et adoucissant ses analyses au point que «finalement le lecteur a de la peine à distinguer les analyses politiques à moyen terme des réflexions sur l'avenir lointain et sur l'alternative finale: servitude ou liberté». Cependant, s'il y a – indices que la réflexion de Tocqueville n'est pas construite uniquement en fonction de facteurs constants – d'«indéniables fluctuations et imprécisions de l'auteur», elles ne sont pas de nature à porter atteinte au contenu et à la cohérence d'une œuvre qui reste le fait d'un homme essentiellement attaché à la cause de la liberté face aux risques de despotisme démocratique sinon de l'anarchie démocratique et de cette régularisation des «instincts révolutionnaires» en «mœurs gouvernementales».

Finalement, dans cette étude sur un «libéral d'une espèce nouvelle» rédigée par un libéral sans doute, qui ne cache pas son drapeau, qui ne masque pas sa sympathie admirative et critique à la fois, l'œuvre de Tocqueville, avec ses deux phases, l'une, la *Démocratie en Amérique* sans la 4^e partie du 2^e tome et l'autre comprenant cette dernière et l'*Ancien Régime*, est considérée «comme une réflexion sur la culture civique dans les sociétés démocratiques»; comme «la dernière expression théorique de l'humanisme civique»; «comme une entreprise de fondation nouvelle du libéralisme, au-delà des formes aristocratiques périmées comme des déformations qui guettent les démocraties»; et l'on pourrait ajouter: des libéralismes par trop individualistes à la façon de Benjamin Constant et de ses successeurs que Tocqueville combat à plus d'une reprise tout comme il combat les nostalgiques de l'ancien régime. Il y a donc là un travail d'interprétation détaillé et perspicace qu'il reste à exploiter pour comprendre mieux une œuvre qui, vu sa singularité, demeure difficile d'accès et un auteur qui reste encore sur plusieurs points secret ou masqué sinon énigmatique: si la mode est à le citer, il restera toujours à le lire et à le comprendre ... et peut-être à l'entendre.

4. Sur Benjamin Constant

En attendant qu'à l'exemple de ce qui se fait pour A. de Tocqueville, se concrétise par des publications l'entreprise d'ores et déjà engagée depuis 1980 de l'édition des œuvres complètes de Benjamin Constant – sous le patronage d'un comité international et la

direction d'une commission scientifique – par des équipes de chercheurs étrangers et suisses, on pourra considérer l'ouvrage de Kurt Kloocke²⁹ comme une hypothèse de travail développée pour tenter de comprendre et expliquer B. Constant à la fois dans sa vie, toutes ses œuvres et sa pensée. Le livre en effet prétend à une saisie globale qui se veut relevant de l'histoire des idées. Hypothèse, essai parce qu'à l'image idéale de ce que pourrait sinon devrait être une «biographie intellectuelle qui tienne compte dans la mesure du possible de tous les aspects de la riche personnalité de Constant» et qui parte de l'idée qu'au-delà des diverses parties de l'œuvre, politique, philosophique, littéraire, s'affirme «une profonde *unité du discours*, un message à aspects multiples, mais cohérent» qu'il s'agirait de reconstituer dans sa totalité et dans sa logique, s'oppose l'ouvrage réalisé avec ses limites.

En effet, l'auteur s'est vu contraint de borner son ambition et de restreindre son projet de par les difficultés mêmes de réalisation d'une telle entreprise: qu'il s'agisse des difficultés «matérielles» soit au plan de la connaissance des éléments biographiques proprement dits soit quant à l'inventaire érudit des sources soit encore de la restitution de la genèse des œuvres et de la réinsertion des développements manifestes de la pensée sous diverses formes d'expression dans des contextes encore mal connus ou peu travaillés; ou des difficultés d'ordre méthodologique tenant à la variété même des questions traitées dans les écrits de B. Constant et qui requerraient chacune l'approche d'un spécialiste avec ses méthodes propres; ou encore de difficultés propres à l'analyse même de contenu des textes de B. Constant; toutes difficultés qui compliquent voire rendent actuellement prématuré sinon impossible de réaliser la synthèse imaginée qui ne pourrait peut-être être tentée que par une équipe de chercheurs interdisciplinaire.

C'est pourquoi, si l'objectif a bien été de «découvrir l'interdépendance des textes» et de «replacer le message intégral dans son contexte historique», l'auteur, en reconnaissant que «l'exégète restera partiellement aveugle», a risqué un premier bilan qu'il sait provisoire sans doute, entrepris à la fois selon «l'optique partielle de l'historien de la littérature» s'attachant aux «structures» et «architectures» des textes en cherchant à déceler toutes corrélations qui peuvent être observées entre eux; et en fonction du «point de vue de l'historien des idées, pour mettre en évidence le contenu d'un message, pour reconstruire une idéologie». La démarche suivie effectivement dans ce livre touffu pourra parfois surprendre: ainsi, si l'auteur fait recours – peut-il en être autrement? – à des travaux reconnus classiques – G. Rudler, P. Bastid, mais aussi P. Deguise, P. Thompson, P. Delbouille, E. Hofmann, L. Gall ... – d'une façon inexploitable, il n'en exploite les données que de façon limitative «sans même essayer de les résumer», la recherche constantienne «étant supposée connue», donc sans même l'intention d'établir un état des questions, au moins des plus controversées. Volonté curieusement limitative qu'on retrouve, au-delà de certaines lacunes qu'il faut accepter, de certaines ignorances reconnues, au niveau du traitement même de certains textes de B. Constant: là aussi l'auteur, supposant, à tort, les textes connus, risque des lectures sinon des interprétations comme en porte-à-faux, plus affirmées qu'expliquées ou justifiées; ou, s'agissant d'œuvres politiques, trop légèrement ancrées dans des contextes historiques sommairement évoqués; lectures, interprétations qui de ce fait ne peuvent guère être retenues qu'à titre conjectural et qui devraient être discutées.

Il y a toutefois à cette manière de faire un côté positif de par les suggestions de recherche, les controverses que l'auteur, sur des terrains où il est sans doute plus à l'aise, est amené à introduire ici ou là, sinon les apports originaux, comme celui portant sur la

29 KURT KLOOCKE, *Benjamin Constant. Une Biographie intellectuelle*. Genève, Paris, Droz, 1984, 375 p.

crise pessimiste sinon «nihiliste» de B. Constant avant 1794 qui serait à rapporter à tout un courant d'idées de l'époque; celui traitant des sources et des influences allemandes dans le cas des écrits sur la religion. Ainsi, réserves faites, apports utiles indiqués, si l'on veut bien prendre l'ouvrage avec ses limites, mais aussi avec sa logique compliquée et pourtant sa volonté de fournir les bases d'une future biographie intellectuelle de B. Constant, si l'on veut bien interroger le jalonnement proposé avec ses repères, ses difficultés, ses silences ou ses apories, tous significatifs, si l'on veut bien donner suite aux controverses ainsi ouvertes et aux suggestions formulées, l'ouvrage de K. Kloocke aura sa valeur et son utilité dans le sens d'une meilleure connaissance de B. Constant dans son vécu, ses écrits et sa pensée une.